

LA MUSE BADINE

L'histoire narrée en Provençal a beaucoup de saveur,
Que le lecteur veuille bien supposer l'accent.

Au cabanon Marius et Prosper
Guettaient l'oiseau, comme un feu qui s'allume
Un chaud soleil augmentait l'amertume
De leur ennui. — Certes sur le Niger
On s'embêterait moins, dit Marius,
Que faire ? — mais des *verses*, — des verses
Je ne sais pas ; et zut, tu me renverses,
Ton idée est singulière au surplus.

Mais non, c'est très facile en somme, écoute :
« Je dis, Marius, j'ai baisé ta sœur
En y donnant et mon âme et mon cœur »
Ce sont deux vers, la-dessus pas de doute
Car tout s'y trouve et la rime et les pieds —
Ah ! ce sont deux vers ! Té ! Bé par exemple ;
« J'ai baisé ta femme » — je te contemple :
J'ai baisé ta femme n'est pas assez
Ça rime à rien, ta bêtise est extrême.
— Possible, mais je l'ai fait tout de même.

(Tête de Prosper)

D^r Henry La BONNE.

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA
RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES
LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE
HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS.

Par P. TRIAIRE.

(Suite)

LETTRE CV

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Je vous remercie de l'honneur que me faites par vos-
tre dernière ; je suis bien aise qu'avez trouvé ma thèse
belle ; elle a eu de deça tant d'applaudissement, qu'en
voilà tantost deux mille exemplaires de distribuez : car il
ne m'en reste pas encor un cent. *Rancidulo ore loqui*, qui
est dans Martial, est proprement parler Renaud, comme
font les ladres de Provence et croy qu'il ne se peut gueres
autrement expliquer le latin. Un grand et solennel arrest
de la cour donné à l'audience publique, après les plaidoyez
de cinq advocats, et quatre jours de plaidoyeries, a ren-
versé toutes les prétensions du gazetier, et a aussi abbattu
son bureau où il j'exerçoit une juiverie horrible et mil
autres infâmes mestiers. L'arrest sera imprimé avec les
plaidoyers des advocats, mais ce ne sera que pour après

Pasques : dès qu'il y en aura d'imprimez, je vous en feray
tenir quelque exemplaire.

Je ne me souviens pas d'avoir par cy-devant reçu de
vous des vers du chancelier de l'Hospital in *Capellanium et
Castellanum Medicos* : ce premier estoit fort sçavant ; il
estoit docteur de nostre Faculté ; il fut fait après Fernel
premier médecin du Roy Henry II, et mourut l'an 1569.
M. de Thou a remarqué sa mort comme d'un habile homme,
il avoit doctement travaillé sur Celse, ce travail *infelicitèr
periit*¹. M. Castelan estoit docteur d'Avignon, natif d'Arles
en Provence, propre frère de la mère de maistre André du
Laurens, qui a fait cette belle anatomie, et qui est mort
l'an 1609, premier médecin du Roy Henry II². M. Chape-
lain fut aussi premier médecin des rois François II et
Charles IX. Je sçay bien qu'*inter epistolas Mich. Hospi-
talis*³, page 380, il y a des vers sur la mort de ces deux
grands hommes, qui commencent ainsi :

Divisi patria longa regione locorum, etc.

Si les vostres commencent ainsi, ne vous en mettez pas
en peine, puisque je les ay. M. votre fils apprend assez
bien, et espère que vous en aurez contentement ; il ne va
pas viste, mais il sera meur et sage. Les jésuites ont icy
esmu un gros orage contre M. A. Arnauld, mais j'espère
qu'il s'appaisera à leur confusion. On dit que le pape est
en enfance. M. de Vendosme se voyant persécuté forte-
ment, est sorty du royaume, et s'est retiré en lieu de seu-
reté pour sa personne⁴.

Je vous baise les mains, à madame votre femme, à
M. votre frère, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 14 de mars 1644.

1. Chapelain (*Jean*), docteur de Montpellier, premier médecin de
Henri II et de Charles IX. Cité, en effet, avec éloge par de Thou qui
raconte qu'il mourut en 1569 d'une affection pestilentielle contractée
au siège de Saint-Jean-d'Angély, de la même maladie et dans la
même maison que Castellan, premier médecin de Catherine de Médi-
cis, avec lequel il était extrêmement lié. Chapelain était un érudit. Le
Celse dont il est question dans la lettre ci-dessus était surchargé de
ses corrections. Ce travail ne fut pas perdu comme le dit Patin,
puisque nous voyons dans une lettre postérieure qu'il s'en était
rendu possesseur et qu'il le prêta à Van der Linden, professeur à
l'Université de Lyon qui préparait lui-même la publication d'une
édition de Celse. (*Lettre à André Falconnet, sans date, mais qui peut
être classée vers l'année 1765*).

2. Castelan (*Henri*) ou Du Chatel, né à Biez, en Provence. Docteur
de Montpellier et Régent en 1544. Fut médecin de la Reine Catherine
de Médicis, de Henri II et de ses deux fils François I^{er} et Charles IX.
Mort en 1569.

3. L'Hopital (*Michel de*), né à Aigueperse (Auvergne), en 1503.
Mort à Bellebat, près d'Etampes, le 13 mars 1573. Chancelier de
France sous François II et Charles IX. On sait que cet illustre ma-
gistrat excellait dans la poésie latine.

4. Après l'arrestation de son fils, le duc de Beaufort compromis

LETTRE CVI

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A LYON.

MONSIEUR,

Je vous envoyay il y a environ 12 jours, une grande lettre de plusieurs pages, touchant ma Thèse, et l'arrêt que nous avons obtenu contre le Gazettier et ses adhérents : J'espère que dans quelques semaines nous aurons le dit arrêt tout imprimé avec les plaidoyez et entreautres celui de M. l'avocat général Talon : je tascheray de faire en sorte que vous en ayez des premiers¹.

J'ay jusques icy tousjours attendu votre paquet du V. février : mais combien que j'aye maintefois envoyé au coche, et qu'on ait tousjours parlé au maistre, nous n'en avons eu aucune nouvelle : il dit qu'il ne l'a pas reçu, et qu'il ne sçait ce que c'est : enfin, il a dit qu'il falloit vous mander qu'il n'estoit pas arrivé de deçà, afin qu'on prit garde à Lyon ce qu'il pourroit estre devenu : qui est ce dont je vous prie bien humblement. Il y a de deçà, beaucoup de gens, à qui j'ay donné goust des Institutions de Gaspar Hofmannus qui les désirent extrêmement : je prie Dieu qu'il veille bien inspirer M. Huguetan de les mettre bientost sur la presse. M. Le Roy le jeune, s'en retournant d'icy à Lyon, a désiré de se charger de cette mienne lettre vers vous, qu'il m'a dit bien connoistre et qui fait particulier estat de vous, et de M. votre l'ère, dont j'ay este bien aise. Nous aurons, dans peu de temps, la Logique Morale et Physique de M. du Moulin en 3 volumes in-8^e ; dès qu'ils seront en vente, je vous en feray un paquet avec quelques Thèses qui me restent du der-

dans une conspiration contre Mazarin, le duc de Vendôme avait été relégué au château d'Anet. Bientôt, ne se sentant pas en sûreté, il passa en Italie où s'étaient réfugiés les complices de Beaufort (Cf. sa note : *Lettre sans date, mais de février ou mars 1641*).

1. Voici l'arrêt du Parlement : « La cour a receu et reçoit les parties « de Deffita et Martin intervenantes ; et y faisant droit, ensemble sur « les appellations, sans avoir égard aux Lettres, a mis et met l'appel- « lation au néant ; ordonne que ce dont a esté appelé sortira son « plein et entier effect ; condamne l'appellant en l'amende et « es dépens ; a ordonné et ordonne que dans la huictaine la Faculté « de médecine s'assemblera pour faire un projet de règlement pour « faire les consultations charitables des pauvres et iceluy apporter « à la cour pour iceluy veu, ordonner ce que de raison ; et, sur les « conclusions du procureur général, a ordonné et ordonne : que « Renaudot présentera à ladite cour les Lettres patentes adressées à « icelle par luy obtenues pour l'établissement du Bureau et permis- « sion de vendre à grâce ; et cependant lui a fait et fait très- « expresses inhibitions et défenses de plus vendre ny prester à l'ave- « nir sur gages, jusqu'à ce que autrement par la cour en ait esté « ordonné ; et que les officiers du Chastelet se transporteront chez « ledit Renaudot pour faire inventaire des hardes qui se trouveront « en sa maison pour les rendre et restituer à qui il appartiendra ; et, « sur la requeste des parties de Pucelle : y sera fait droit séparé- « ment ainsi que de raison. Fait en Parlement le 1^{er} jour de mars « mil six cens quarante quatre. »

nier cours. M. le Prince d'Orange, M. Rivet¹ et autres honnestes gens ont mis la paix et ont rapatrié Mess. Heinsius et de Saumaise, qui sont maintenant fort bons amis² : ce dernier fait achever son livre de *primatu Petri* : et après il nous donnera de *manna et Saccaro* et son *Dioscoride* ; *faxit Deus*. On fait les tables des 3 volumes de comm. de M. Grotius in *vetus Testamentum* : nous aurons tout dans un mois.

Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon affection,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 29 de mars 1644.

LETTRE CVII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE, RUE
DE LA POULAILLERIE, A LYON.

[Avant que de parler d'autres choses, je vous donne présentement avis que j'ay reçu par vostre coche le paquet que vous m'avez adressé avec tout ce que vous m'aviez indiqué ; il me semble que vous m'aviez promis une copie française du *Divorcio celeste*, que je n'y trouve point et que je n'ay jamais veue. Si cela se peut faire vous me ferez faveur et je vous en prie³.] Dans le paquet que je recommence pour vous, outre quelques thèses, j'y ay mis un livre très rare et duquel on fait icy fort grand estat qui est une requête que le recteur de l'Université a présentée au parlement, touchant la doctrine du père Ayrault, qui permet les homicides et les massacres, etc. Il y a aussy quelques advertissements sur le mesme sujet. C'est un livre in-octavo d'environ vingt-deux feuillets d'impression. Pour cette doctrine du P. Ayrault⁴, vous la verrez particulièrement exprimée dans le petit livret intitulé : *Theologie morale des Jésuites*, etc., que je vous ay envoyé. On m'a dit icy que depuis quelques années les jésuites de Lyon ont enseigné la mesme doctrine. Je vous prie de vous en enquérir sourdement et si vous en découvrez quelque chose, de m'en donner avis, si cela peut arriver à vostre connoissance ;

1. Rivet, théologien protestant, né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) mort à Bréda en 1651. Il s'était fixé en Hollande où il devint gouverneur du prince Guillaume d'Orange, fils unique du stathouder Frédéric Henri. Il était le beau-frère de Pierre du Moulin.

2. Voir dans la vie de Saumaise (Goujet T. IV sa brouille avec Heinsius).

3. Dans les éditions antérieures le passage précédent est supprimé.

4. René Ayrault, né en 1567, mort en 1644. Entré dans l'ordre des Jésuites en 1586.

je le mesnageray si prudemment que personne n'aura occasion de s'en plaindre.

Pour vostre *Parfait Joaillier*, j'ai vu ce livre en latin, que j'ay céans ; mais je ne le pensois pas traduit ; aussi croy-je bien que c'est une nouvelle traduction. Je vous prie de me mander qui en est le traducteur, et si M. Huguetan l'a imprimé sur le manuscrit. Le livre est dédié à M. de Monconis de Liergues, lieutenant criminel de Lion¹. Je sçay bien qui il est ; il a un fort beau cabinet et bien curieux ; il y a environ vingt-deux ans qu'il eut icy un horrible procez contre des conseillers de Lyon, qui s'opposoient à sa réception en l'office de son père : c'estoit une grande affaire, en laquelle feu M. d'Alincourt² lui aida fort. Il eut arrest en sa faveur ; il en fut fait un grand *factom* in-quarto, gros comme un livre, que j'ay quelque part céans, et que je vous offre, si vous en estes curieux. J'ai ouy parler de cette accusation, qui fut horrible, et à des gens du Palais, qui la sçavoient bien, et à des Lionnois, mais tous n'étoient pas du mesme advis. Le dit *factom* a esté fait par M. Rouillard, advocat très sçavant ; le rapporteur estoit un conseiller de la grand chambre nommé, ce me semble, M. des Croisettes. Si vous n'êtes amplement informé de ce procès et du pourquoy, *interroga seniores tuos*, apprenez-la à M. vostre père ; et si vous n'avez vu le *factom*, je vous l'envoyeray. Il est pour M. de Liergues, mais tout-à-fait admirable ; comme le fait en estoit fort estrange, et presque aussy embrouillé que fut jamais la querelle de Scioppius contre Scaliger touchant sa noblesse³.

Vous me faites trop d'honneur quand vous me dites que je vous ay satisfait sur les points de ma thèse ; je le souhaite bien, mais je ne le croy pas ; j'ai un petit travaillé à en ramasser les preuves, et ne s'en faut vingt passages que je n'aye tout trouvé et cotté *ex proprio loco unde memineram me desumpsisse* ; j'espère quelque jour de les achever et de vous en faire part. Pour le gazetier, je vous prie de croire que c'est un mocqueur, et que le bruit qu'on vous a donné d'un arrest par lui obtenu au conseil est faux. Je ne doute pas qu'il n'y ait fait ce qu'il pouvoit, et mesmes M. le chancelier l'a dit à quelqu'un ; mais il n'en a peu venir a bout⁴. L'arrest de la cour que nous avons obtenu

contre luy subsiste et subsistera. Je vous assure qu'il ne pense plus à la médecine ; mais il a bien envie de faire autoriser un nouveau mont-de-piété, en récompense que son bureau d'adresse est à bas, aussi bien que sa juiverie, etc. Et mesmes quelques-uns de ses adhérents ont déjà quitté Paris, dont l'un est allé demeurer à Amboise, l'autre à Senlis, un autre en Normandie et un autre à Troyes. Nous voyons l'accomplissement du passage de la passion : *Percutiam pastorem et dispergentur oves*. Nous avons l'arrest entre nos mains, en vertu duquel on poursuit le gazetier, pour le payement des despens, tant de la sentence que de l'arrest, auxquels il est condamné. C'est un coquin et un infame scélérat¹ qui s'est en ce procez, joué de l'honneur de la faculté de Montpellier, comme un chat fait d'une souris, ou comme fait le singe de la pate du chat, à tirer les marons du feu. S'il eut gagné son procez (ce qu'il ne pouvoit jamais obtenir) il eut emply et par son avarice et pour nous faire dépit, tout Paris de force charlatans, auxquels il eut communiqué son pouvoir, qu'il eut fait icy passer pour des docteurs de Montpellier, dont l'ignorance toute claire et bien averée eut fait grand tort à cette fameuse Université. Nostre arrest n'est pas encor imprimé ; mais il le sera et en aurez des premiers, et par provision. Je vous advertis que le pauvre diable est bien humilié ; il voudroit seulement bien que nous voulussions pardonner à ses deux fils, et leur donner le bonnet après lequel ils attendent depuis quatre ans, et attendront encore². Il y a icy plusieurs personnes qui le menacent de nouveau, et qui sont de profession différente, qui luy feront encore bien de la peine, si son crédit ne se releve.

J'ai vu le livre que vous citez de Chiffletius, mais je ne l'ay pas. Pour l'apoplexie, plusieurs l'appellent *ictus sanguinis* ; mais le premier et le plus ancien de tous, qui luy a donné ce nom, est *Aurelius Victor, ubi de vero imperatore, quem Aurelius Antoninus imperii consortem sibi fece-*

sous le ministère de Richelieu qui enlevait ainsi l'affaire au Parlement, n'avait pas négligé cette suprême ressource. Dès le début des poursuites, il avait demandé au Conseil du Roi d'évoquer de nouveau sa cause devant lui. Mais le Conseil, modifiant sa précédente ligne de conduite, accorda, le 7 août 1643, les poursuites devant le prévôt de Paris. Après le jugement obtenu contre lui au Châtelet le 9 décembre, il fit encore une nouvelle tentative, mais elle n'eut pas plus de résultat que la première. (*Factum du procès entre T. Renaudot demandeur en rapport d'arrest et les médecins de l'Ecole de Paris demandeurs*). Une fois l'arrêt du Parlement rendu, une troisième tentative devenait tout aussi illusoire.

1. « Un fourbe » dans les précédentes éditions, au lieu de : « c'est un coquin et un infame scélérat ». Dans la plupart des lettres adressées à Spon on relève des altérations de texte de ce genre, quand ce ne sont pas de longues coupures.

2. Un arrêt du Parlement du 6 septembre 1642 avait ordonné que les fils de Théophraste Renaudot, Isaac et Eusèbe, tous deux licenciés, devaient être considérés par l'Ecole comme docteurs et inscrits sur les registres en cette qualité. La Faculté s'était refusée à leur donner le bonnet. On voit, d'après la lettre de Patin, qu'elle n'était pas encore disposée à abjurer ses ressentiments.

1. C'était le père de Balthazar de Monconis, le voyageur qui a laissé « le journal de ses voyages » publié par de Liergue et le jésuite Berthet, Paris, 1665-1666, 3 vol. in-8°.

2. Alincourt (*Charles de Neufville*, marquis d'), chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Lyon, ambassadeur à Rome, grand maréchal des logis de la maison du Roi, mort le 18 janvier 1642.

3. Scioppius (*Gaspard*), né à Neumark (Palatinat), mort à Padoue en 1649. Le premier grammairien et un des plus redoutables critiques du xvi^e et du xvii^e siècle. Il était l'ennemi des Scaliger — surtout du plus célèbre, Joseph Scaliger — qui avaient des prétentions à la noblesse et cette querelle sur leur origine paraît d'autant plus ridicule de sa part qu'il se paraît lui-même des titres les plus pompeux : comte de Claravalle, comte Palatin, Patrice de Rome, etc.

4. L'infortuné « Gazetier », longtemps soutenu par le conseil du Roi

rat. C'est chose certaine que, *venæ sectio summum est præsidium in apoplexia sanguinea* ; mais je ne vous sçaurois dire pourquoy ce bon remède a esté omis par Chifflet¹.

Je vous prie de dire à M. Ravaut que je luy baise les mains, et que la copie qu'il a de l'Epitome des Institutions de Sennertus, impression de Vittembert est fort bonne² ; qu'il n'a que faire d'en choisir d'autre, celle de Paris n'estant pas fort bonne et n'estant que postérieure ; pourveu que son édition soit correcte, je pense que cela sera bon. Je vous offre les Institutions de médecine de Petrus Servius, que j'ay céans, combien que ce ne soit pas grande chose³. J'ay mandé à Rome son autre livre de *Unguento Armario*, que j'ay veu chez M. de Thou, combien que je croye qu'il ne vaille guères. L'impression de l'Epitome des Institutions de Sennertus, de Paris, n'a point de privilèges. M. Huguetan devoit faire imprimer les Institutions de Hofmannus, *ne forte superveniant Judæi, intelligo ipsam Epitomem, quam auctor habet penes se* ; et le tout pour les bonnes et judicieuses raisons que vous m'alléguez. Toute la relation historique et anatomique du petit Marion est aussy élégamment par vous descripte qu'elle est estrange et remarquable ; c'est, ce me semble, cette espèce de fièvre hectique descripte par nostre Fernel. lib. 4. Pathol. *quam constituit ex prava visceris alicujus diatesi, natam*.

On parle fort icy du duc de Lorraine et de son accord, et mesme, dit-on qu'il sera bientost icy⁴. M. le duc de Bouillon, voyant qu'on ne vouloit pas lui rendre Sedan, s'est retiré mal content en Suisse, M. de Vendosme à Annecy en Savoie ; on craint aussy que M. d'Espèrnon ne brasse quelque chose en Guyenne. Les curieux disent que sans doute il y aura du remuement, et qu'il y a plusieurs choses qui se brassent *in occulto*, cela peut bien estre, mais on ne sçauroit moins dire. Ils disent que le roy d'Espagne ne manquera pas de faire tout ce qu'il pourra, *more suo*, pour nous brouiller et exciter en France quelque guerre civile ; ce qui est assez malaisé, néanmoins, veu qu'il n'y a guère

qu'un homme en France qui puisse autoriser un party de cette sorte, et partant, j'espère que cela n'arrivera point. On dit icy que les princes d'Italie sont d'accord avec le pape, duquel les neveux ont plus facilement et plus tost transigé, ayant senti le déclin beaucoup plus esvident et plus grand que de coutume de sa santé et de sa vie. M. d'Avaux, notre principal ambassadeur, est arrivé il y a déjà longtems à Munster, où estoient déjà trois députés d'Espagne, l'ambassadeur de Venise et le Nonce du Pape. Dieu leur fasse la grace de nous y obtenir une bonne paix ferme et stable, et qui dure longtems ! Madame de Haute-foit, dame d'atour de la Reine, qui estoit en fort grand crédit par cy devant, a esté pleinement disgraciée de la Reine, avec commandement de sortir de la cour bien visté, ce qui a esté exécuté. Quoy qu'il en soit, les degréz du Palais-Royal sont aussy glissants qu'ayent jamais esté ceux du Louvre. C'est un estrange país, où les gens de bien n'ont guères que faire : *exeat aula, qui vult esse pius*. M. le Mazarin est le grand gouverneur, tout le reste tremble ou plie sous sa grandeur cardinalesque.

On tient pour certain que la Reine partira dans un mois tout au plus tard pour aller à Fontainebleau y passer une partie de l'esté. [Après avoir bien cherché enfin j'ay trouvé l'Epitome des Institutions de Sennertus. Elles sont in-12 de l'an 1631, chez M. P. Billaine ; il n'y a aucun Privilège. Si M. Ravaut se délibère, de l'imprimer, je souhaite fort qu'il en aye bon débit : mais je vous diray librement qu'il y a des livres de nostre mestier dont le débit seroit bien plus asseuré que cela : je m'en vay par exemple vous en coter quelques-uns. 1 *Riolani Patris Commentarii in libros Physiologicos et de abditis rerum causis Io Fernellii, cum nonnullis opusculis*¹. Il y a plus de cinq ans qu'il ne s'en trouve aucun icy à vendre, y relié, ny en blanc : et neantmoins tous nos Escholiers le demandent tous les jours : il est tres excellent et pour les maistres et pour tous ceux qui commencent : c'est un in-8° qui peut tenir en moins de 40 feuilles de cicero, qui vaut mieux que le *Perdulcis* mesmes, dont on s'en va en faire icy une [nouvelle et 3^{me} édition². Si M. Ravaut y veut penser je luy en enverray une copie : je tiens pour très certain que ce livre seroit de bon débit]³. Il y a 22 ans que fut icy imprimée in-4°. *Pharmacia Renodæi*, en latin que M. de la Serre, vôstre collègue a traduite

1. Chifflet (Jean-Jacques), né à Besançon en 1588, mort en 1660. Médecin de la Princesse des Pays-Bas et du roi d'Espagne Philippe IV. Entre autres importants travaux littéraires a publié quelques ouvrages de médecine parmi lesquels il faut citer : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes* : PARISIS, 1612, in-8°.

2. Sennertus, *Epitome institutionum medicarum disputationibus XVIII comprehensa*. WITTEBERGE, 1631, in-12. Il y eut, en effet, l'année suivante, une édition à LYON, 1645, in-12. — Les autres éditions sont : WITTEBERGE, 1647 et 1664. — PARISIS, 1634. — LONDRES, 1636.

3. *Institutionem quibus tyrones ad medicinam informantur libri tres* : ROME, 1638, in-12. Servius (Petrus), médecin et archéologue italien né vers la fin du xv^e siècle à Spolette (Ombrie), mort à Rome en 1648, professeur de médecine en cette ville.

4. A l'entrée de la campagne d'Allemagne de 1644, Mazarin négociait avec le duc de Lorraine dans l'espérance de lui faire livrer les places qu'il occupait dans le Palatinat, ce qui aurait donné à la France la clef du passage du Rhin. Mais ce Prince s'entendit au contraire avec l'Espagne.

1. *Ad libros Fernellii de abditis rerum causis Commentarii* ; 1598, in-12, 1602, in-8°. — *Prælectiones in libros physiologicos et de abditis rerum causis. Accesserunt opuscula quedam philosophica*. PARISIS, 1602, in-8°.

2. Bartholomæi Perdulcis *Universa Medicina rarsum edita, præmissa ipsius vita* ; LEAGDENI, 1649, in-4°. La publication était faite par Chartier.

3. Tout le passage précédent a été supprimé dans les éditions antérieures.

in-folio : On n'en trouve plus du tout, il y a plus de 6 ans : ce livre mérite bien fort une nouvelle impression et seroit bien reçu. Je pourrais à cet effet fournir une copie ou il y a horriblement des corrections très utiles. J'en dirai de mesme des œuvres de M^r du Laurens, in-4^o en latin², et tout au moins de l'Anatomie qui est aussi nécessaire qu'elle est rare. Fernel tout entier seroit aussi fort bon, mais in-folio, de beau papier : car tous les curieux et bibliothécaires, qui sont doresnavant icy en grand nombre, le cherchent partout sans le pouvoir trouver.

Le petit livret in-8^o de M. Saumaise de *Calculo*, seroit aussi fort bon, comme le livre qu'a fait Primrosius, médecin de Bordeaux, qui est de présent en Angleterre, de *vulgi erroribus in Medicina* : Ce n'est qu'un petit in-12³. Les œuvres chirurgicales de Gourmelen, en 2 parties, in-8^o en françois sont aussi très excellentes⁴ : ou bien un certain *Thésor de Chirurgie*, qui est le livre de Hippocrate de *Vulneribus capitis*, traduit et illustré de fort bons commentaires par M. Dissandeau, médecin de Paris, qui est mort à Saumur, comme le livre y a esté imprimé. Si en tout ce que dessus, il y a quelque chose à vostre souhait, je

vous l'offre et à M. Ravaut ; mais je suis certain qu'il n'y a rien que de bon. Les compagnons chirurgiens sont gens fort avides de nouveaux livres ; et s'en débitent icy plusieurs en grand nombre. Que si tout ce que dessus ne vous semble pas bon, faites luy avoir quelque manuscrit de quelque Professeur de Montpellier, qui soit bon tant pour sa doctrine que pour sa nouveauté, à laquelle tout le monde court. *Et nova cuncta placent*. La pratique de M. Rivière se débite icy fort bien et fort heureusement, au profit du libraire¹. M. Rivière² peut dire de son livre ce que Martial a dit quelque part de sa poésie :

*Sunt quidam qui me dicunt, non esse poetam
Sed qui me vendit bibliopola putat*

Tous les opuscules d'Erastus seroient aussi fort bons in-4, ramassez tout en un volume : Si on les imprimait de cicero, je pense que le tout ne passeroit point 80 feuilles : mais ce seroit un livre *optimæ frugis* : il a du suc et de la chair, du sang et de l'esprit, par-dessus tous les modernes. *Leonardus Botallus, de sanguinis missione* est aussi fort bon, tant à cause qu'il est rarissime qu'à cause que la sainte et salutaire saignée commence à s'espandre heureusement par toute la France plus aisément et plus favorablement que jamais³. Tous nos libraires sont tellement embarrassés de deçà en l'impression des livres nouveaux qui portent privilège : ou en l'Édition des Romans, ou des livres de Devotion (j'eusse mieux fait si j'eusse escript de superstition) ou de controverse ou de commentaires sur la Bible, ou de quelques Jésuites qu'ils n'ont pas le loisir de penser à aucun de ce que dessus : ausquels neantmoins avec vostre bon plaisir, j'ajouteray la chirurgie françoise de Dalechamps qui est très rare et très bonne⁴. La dernière Édition qui est la meilleure est in-4 avec les nouvelles Annotations de feu M. Simon Pietre, qui a esté un très grand et très digne personnage, et vraiment incomparable. Il y a aussi deux grands livres in-folio qui seroient bons à rimprimer et que l'on ne trouve plus icy : scavoir Duret sur les coaques : et *Definitiones Medicæ Gorrhæi*. Un autre petit in-4, seroit aussi fort bon à imprimer, scavoir *Roderici a Castro Medicus politicus*⁵ : comme aussi

1. La « *Pharmacia Renodæi* » (Voir Renodæus. Note : *Lettre du 18 novembre 1633*) fut traduite par Louis de Serres, de Lyon, sous le titre suivant : *Œuvres pharmaceutiques* : Lyon, 1637, in-folio.

2. Du Laurens, né à Tarascon le 9 décembre 1538. Professeur à la Faculté de Montpellier en 1586, médecin ordinaire du roi en 1598, chancelier de la Faculté en 1603, médecin de Marie Médicis même année, premier médecin de Henri IV après la mort de Michel Marescot en 1606, mort à Paris le 16 août 1609. Fut des plus remarquables médecins du xvi^e siècle. Patin avait lui-même publié une édition de ses ouvrages qu'il recommandait à Spon pour une nouvelle publication.

Les œuvres de Du Laurens étoient écrites en français. Gui Patin les traduisit en latin. Elles furent publiées sous ce titre : *Andreae Laurentii opera omnia anatomica et medica, Studio et opere Guidonis Patini* ; PARISIIS, 1628, 2 vol. in-4^e, ces deux volumes ornés de deux beaux portraits, l'un de Henri IV et l'autre de Du Laurens, contiennent les ouvrages suivants :

<i>Historia anatomica. Libri XII.</i>	
<i>Tractatus de crisibas. Libri III.</i>	
<i>Tractatus de strumis. Libri II.</i>	
<i>De visu et eum conservando modo.</i>	
<i>De morbis melancholicis et eorum curatione.</i>	
<i>De catarrhorum generatione et eos curandi modo.</i>	
<i>De senectute, ejusque salubriter transigenda ratione.</i>	
<i>De arthritide.</i>	} Conférences dictées par Du Laurens aux chirurgiens de Montpellier.
<i>De elephantiasis.</i>	
<i>De lue veneræ.</i>	

Patin fit paraître le : *Brevi commentarius in artem parvam Galeni*, dicté à la Faculté de Montpellier par Du Laurens, 1589-1590 et les *Consilia medica* de ce médecin que lui confia son ami Naudet.

3. Primerosius (Primerose), né à Saint-Jean-d'Angely, mort en 1660 en Angleterre. Après avoir fait ses premières études à Bordeaux, il prit le bonnet de docteur à Montpellier en 1617 et fut s'établir en Angleterre. Son livre de *vulgi erroribus* eut plusieurs éditions : AMSTERDAM, 1639 ; ROTTERDAM, 1658, 1668 ; LUGDUNI, 1664 ; en français, LYON, 1689.

4. Gourmelen (Etienne), né en Basse-Bretagne, docteur de la Faculté de Paris vers 1559, doyen en 1574-1575, lecteur et professeur en chirurgie au Collège Royal où il remplaça Akakia en 1588, mort en 1595. Ses œuvres parurent sous le titre : *Synopsis chirurgiæ libri sex* ; LUTETIÆ, 1566, in-8^o ; en français : *Guide des chirurgiens. — Chirurgiæ artis ex Hippocratis et veterum decretis ad rationis normam redactæ libri tres* ; LUTETIÆ, 1580, in-8^o.

1. Passage antérieur supprimé dans l'édition de Reveillé-Parise.

2. Cf. la note de Lazare Rivière : *Lettre du 23 avril, 1640*.

3. Botal (Léonard), docteur de Pavie, établi en France où il fut le médecin de Charles IX et de Henri III. Connu surtout aujourd'hui par la découverte anatomique du « trou de Botal », découverte qui lui est justement contestée, car le trou ovale étoit connu avant lui. Exercé une grande influence sur la médecine de son temps, par son livre sur la cure des maladies par la saignée : *De curatione per sanguinis missionem liber*. LUGDUNI, 1577.

4. *Traité de chirurgie*. LYON, 1570-1573 in-8^o ; PARIS, 1610, in-4^o. Cf. la note de ce savant botaniste : *Lettre du 21 octobre 1642*.

5. Castro (Roderiquez), médecin portugais, mort à Hambourg où il jouissait d'une grande célébrité, en 1637. L'ouvrage signalé par Patin a pour titre : *Medicus politicus, seu de officiis medico-politicis*, HAMBURG, 1614, 1622, in-4^o. COLONIE, 1614, in-4^o.

Gulielmus Puteanus, de purgantium meditorum facultatibus; lequel a autrefois été imprimé à Lyon *apud Matthiam Bonhomme* in-4^o, l'an 1552. Si ce livre estoit rimprimé in-8^o de cicero, il ne feroit guere que 12 fueilles : qui seroit fort bon, combien que peu connu : mais une nouvelle édition le feroit connoistre et seroit tout autrement meilleur *propter novitatem sententiæ* que l'Epitome des Institutions de Sennertus¹. Mais s'il m'est permis de sortir des limites de la Médecine, un fort bon livre à rimprimer, seroit à mon advis, *Josephi Scaligeri Epistolæ*, imprimées : 1^o à Leyde ; 2^o Hanoviae ; combien qu'on ne trouve icy ny l'un ny l'autre pour de l'argent : j'ajouterois à Scaliger, *Orationes Dan. Heinsii*, prises sur la dernière édition, qui est in-12, en Hollande. Mais voila trop ; je vous demande pardon de vous avoir si mal entretenu de tant de livres, et peut estre mal à propos. Parceque je ne vous voids point, je cherche a me desennuyer en causant ainsi librement et familièrement avecques vous.

Il est icy nouvellement arrivé un Ambassadeur de Portugal que le peuple de Paris dit estre envoyé pour demander en mariage la fille de M. le duc d'Orléans pour le fils aîné de leur Roy : je ne pense pas que telle soit la cause de son arrivée, mais si le royaume de Portugal n'estoit litigieux et si près du Roy d'Espagne, ce ne seroit pas une mauvaise affaire pour elle. Les sages disent qu'il ne vient que pour la mort du feu Roy : d'autres pour aller avec les autres Députés des Princes à Munster, y traiter de la paix générale : où des trois Députés d'Espagne qui y estoient arrivez, le second est mort nommé Zapata. L'accord du Duc de Lorraine est rompu : il demande des choses qu'on ne luy peut accorder.

J'avois oublié a vous dire qu'un bon livre a imprimer et qui seroit de très bon debit seroit le Falcon sur le Guidon, ou Guy de Chauliac ; c'est un in-4^o, que tous les chirurgiens cherchent avidement sans le pouvoir trouver : ces deux auteurs sont deux medecins de Montpellier². Vous avez interest de leur procurer honneur et réputation : comme j'ai fait de deça a feu M. du Laurens.

M. le Mareschal de Gassion a pensé espouser la fille de M. le Mareschal de Chatillon, mais tout est rompu³.

1. Cet ouvrage fut reproduit — selon le vœu de Patin — avec un traité de Cousinot, sous le titre : *De oculis Pharmacorum purgantium Facultatibus*. Lyon, 1554, in-8^o. Cf. la note de Puteanus (Dupuis) : *Lettre du 21 octobre 1631*.

2. Gui de Chauliac ou de Chaulieu, né vers 1320 à Chauliac dans le Gévaudan. Docteur de Montpellier, professeur à Lyon et à Avignon, il fut médecin de trois papes, Clément IV, Urbain V et Innocent VI. La *Grande chirurgie* de Guy de Chauliac était le guide classique des chirurgiens, leur *Guidon* : Jean Falcon, doyen de la Faculté de Montpellier, publia un volume d'annotations de l'ouvrage : *Joannis Falconis notabilia super Guidonem*. Lugduni, 1559, in-4^o. C'est le Falcon sur le Guidon que signale Patin.

3. Il avait déjà voulu épouser Mademoiselle de Hautefort. Elle lui préféra Schombert. Mademoiselle de Châtillon (Anne de Coligny) épousa, en 1648, Georges duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard.

L'édition nouvelle de la Logique, Ethique et Physique de M. du Moulin est achevée ; et y en a une copie de chacune dans vostre paquet : et pendant peu de jours y aura aussi une copie de nostre Arrest contre le Gazettier, avec les deux harangues que nostre doyen a prononcées dans le Chatelet, lorsque nous eusmes sentence contre luy, et dans la grand chambre, le jour que nous obtinsmes cet authentique et solennel arrest, le Recteur de l'Université a aussi de nouveau présenté une nouvelle et seconde requeste contre les Jésuites touchant de nouveaux livres qu'ils ont faits, et de pernicieuses doctrines qu'ils y ont preschées : laquelle vous recevrez aussi tōst que la première. Il n'y a de deça rien autre chose de nouveau, je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon ame,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 29 d'avril 1644¹.

LETTRE CVIII

A M. BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE A TROYES.

Je doibs responce à vos deux dernières. Le gazettier ne pouvoit pas se contenir dans la médecine, qu'il n'a jamais exercée, ayant toujours tasché de faire quelqu'austre mestier pour gagner sa vie, comme de maistre d'eschole, d'escrivain, de pédant, de surveillant dans le huguenotisme, de gazettier, d'usurier, de chymiste, etc. Le mestier qu'il a le moins fait est la médecine, qu'il ne seut jamais ; c'est un fanfaron et un *ardelio*, duquel le caquet a esté rabaissé par cet arrest, que nous n'avons pas tant obtenu par notre puissance que par la justice et bonté de nostre cause, laquelle estoit fondée sur une police nécessaire en une si grande ville contre l'irruption de tant de barbares qui eussent icy exercé l'escorcherie au lieu d'y faire la médecine².

1. De la main de Spon, sur le revers de la lettre. Paris, 29 avril, Lyon, 3 mai, Rispoli, ad. 20 mai.

2. Ce passage concerne les medecins étrangers à Paris dont quelques-uns appartenaient à la Faculté de Montpellier et que Renaudot s'était adjoint pour sa consultation de la rue de la Calandre (a). L'arrêt du 9 décembre 1643 rendu par le prévôt de Paris et confirmé par la cour dans son arrêt du 1^{er} mars 1644 leur défendait d'exercer la médecine à Paris conformément aux prétentions et aux statuts de la Faculté. « Nul n'exercera la médecine à Paris s'il n'est docteur ou licencié de la Faculté de médecine de Paris ou s'il n'y a été agrégé selon la coutume (art. 50 des statuts). C'était un des statuts qui lui tenait le plus à cœur, et elle défendit à ses medecins de consulter avec les docteurs appartenant aux écoles de province résidant à Paris. Un décret du 5 novembre 1504 rendu à contre-cœur et bien des fois regretté faisait exception pour les medecins du roi, des princes et des grands de la couronne, pendant que la cour résidait à Paris et aux environs. Après sa victoire, la Faculté revint sur ce décret le 15 avril 1644 et refusa d'enregistrer les medecins du duc d'Orléans et du Prince de Condé.

(a) La rue de la Calandre disparue en 1860 se trouvait dans l'espace occupé aujourd'hui par la caserne de la Cité.

Nostre apothiquaire n'a pas encor ouï parler de M. Barenton. Ce petit garçon là n'a guère soin de ses affaires ny de son honneur ; si cela se peut faire aisément, vous m'obligez d'en dire encore quelques mots, à la charge qu'une autre fois je seray plus sage, et que je pratiqueray plus exactement ce bon mot de l'Apocalypse : *qui sordescit sordescat adhuc* : il a esté bien et fidèlement servy ; si s'en devoit soubvenir. Vous m'avez fort obligé de distribuer mes thèses, dont on me demande si grande quantité de toutes parts, que j'en ay donné plus de cinq cents depuis un mois ; si vous en désirez d'austres, vous n'en manquerez pas. Il y a longtemps que je n'ay veu M. vostre fils ; je ne sçay à quel jeu j'ay perdu ses bonnes grâces ; il ne doit pas s'étranger de moy, veu le dessein et l'envie que j'ai de le servir. M. le duc d'Orléans ' est devant Gravelines ' ; le Roy et la Reyne sont à Ruel pour y prendre l'air, où après avoir esté quelque temps, ils iront à Fontainebleau. Madame la comtesse de Soissons est icy fort malade ' . Il n'y a rien de nouveau en nostre Faculté ; nous avons dessein de faire imprimer quelque chose, dont je vous feray part en son temps, et qui fera secouer les oreilles à quelqu'un. Pour les loyolistes, *pestem hanc longe latèque serpentem, etiam invitis Diis, à finibus vestris procul arceat Deus Optimus maximus*. Je vous baise très humblement les mains et à tous nos amis de delà, pour estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 9 de juin 1644.

(A suivre.)

LE DEVOIR DU PHARMACIEN AU XVII^e SIÈCLE

Par F.-Em. BOUTINEAU

Le monde pharmaceutique a été l'année dernière quelque peu étonné, lorsque M^e Cruppi a cru jouer un bon tour aux pharmaciens, en leur disant que régulièrement, ils n'avaient pas le droit d'exercer leur profession, attendu qu'ils n'avaient pas prêté le serment d'usage ; alors on exhiba le fameux serment des apothicaires craignans Dieu...

1. Le duc d'Orléans avait été investi, sur sa demande, du commandement de l'armée française de Flandre, et venait, en effet, d'arriver devant Gravelines dont il allait faire le siège de concert avec les Hollandais, nos alliés. Il avait sous ses ordres Gassion, la Melleraye et Rantzau. Après une énergique résistance de deux mois, la ville capitula le 28 juillet 1644.

2. Ville fortifiée (Nord) sur l'Aa, à 24 kilomètres S.-O. de Dunkerque. C'était une place très importante des Flandres espagnoles.

3. Soissons (Anne de Montafié comtesse de), femme de Charles de Bourbon, comte de Soissons, fils de Louis, prince de Condé. Elle mourut peu de jours après que Patin eut annoncé sa maladie, le 17 juin 1644.

La presse professionnelle s'en occupa fort, on glosa beaucoup pour ou contre. La chose en valait-elle la peine ? c'est discutable ! parce tous ceux qui savent un peu de philosophie de l'histoire, connaissent la différence qui sépare les mœurs d'autrefois avec celles d'aujourd'hui, et que les usages tombent en désuétude avec les siècles.

Les apothicaires étaient en quelque sorte sous la tutelle des médecins, les ouvrages professionnels en font foi ; à part de rares exceptions, ils étaient écrits par eux ; aussi ces auteurs ne manquaient-ils jamais de leur donner de sages conseils, non seulement pour l'exercice de leur art mais encore sur la façon de se tenir dans la vie privée.

Il y a quelques jours, en faisant des recherches, nous avons ouvert un volume intitulé : *Le Grand Trésor ou Dispensaire et Antidotaire tant général que spécial, etc.*, par Jan Jacques Wecker D. M. de Basle, etc. traduit par Ian Duval D. M. d'Issouldun ; Genève, Gamonet 1609 ; le hasard nous a fait tomber sur le chapitre V, *Du devoir du pharmacien*, morceau très curieux dans lequel nous avons trouvé les éléments du fameux serment des apothicaires, on pourrait même dire qu'il en est une sorte de paraphrase, c'est pourquoi nous l'offrons aujourd'hui à nos confrères, persuadé qu'ils éprouveront, à le lire, quelque plaisir.

Ces recommandations naïves devaient faire du vieil apothicaire un homme juste et bon, si elles étaient ponctuellement suivies.

Le qualificatif de pharmacien était employé dès la fin du xvi^e siècle, mais il était plutôt d'ordre scientifique, certains apothicaires instruits et intelligents prenaient ce titre dans les actes publics, nous en avons souvent trouvé la preuve ; mais comme rien n'est plus difficile que de faire un changement, on continua jusqu'à la Révolution et même un peu au-delà, à nommer apothicaire celui qui dispensait et délivrait les remèdes.

La valeur des mots qualificatifs variait d'ailleurs avec les siècles, ainsi au xviii^e et au xix^e un pharmacien se croyait outragé si on l'appelait épiciier. Il n'en était pas de même au xvi^e, puisque Thibault Lepleigney, de Tours, le premier apothicaire français qui ait écrit sur son art, se qualifiait sur le titre d'une de ses œuvres (1) de seplasiarius qui veut dire épiciier.

DU DEVOIR DU PHARMACIEN

L'adistance du pharmacien est tant nécessaire au médecin, qu'on l'a appelé sa main droite pour monstrier qu'il ne peut rien faire sans lui : mais il arrive quelquefois que par la faute de l'Apothicaire, le malade est mis en danger de la vie, et le médecin court fortune de perdre la vie de sa vie qui est sa reputation.

C'est pourquoy afin d'éviter ces inconvénients, nous descrirons maintenant quel doit estre un vray pharmacien. En premier lieu donc, il faut qu'il soit si bien versé en la langue Latine qu'il puisse entendre non seulement les ordonnances des medecins, mais aussi les escripts de Dioscoride, Galen, Mesué et autres auteurs approuvés, qui ont traicté de la nature et vertus des plantes, et autres medicaments. Il doit en après sçavoir l'Arithmétique pour pouvoir supputer les poids des simples medicaments, et cognoistre les proportions qui sont entre eux, afin qu'il puisse sçavoir exactement combien il en faudra de chacun, lorsqu'il sera contraint de faire seulement la troisieme, quatrieme, ou huitiesme partie de quelque composition.

(1) Dispensarium medicinarum etc. Turoni per Mattheum Chercele MDXIII.

Il faut aussi qu'il soit bien versé en la cognoissance des simples et qu'il en recherche les descriptions dans les plus approuvés auteurs. Qu'il cueille les herbes, fleurs, fruitz, semences, et racines, en temps convenable, les face bien seicher, les mette en ordre, et qu'il sache en quels vaisseaux il faut conserver chaque dose.

Le Pharmacien doit être liberal, non avaricieux, et de mediocres moyens, afin qu'il puisse se loger commodément et acheter les drogues des meilleures qu'il pourra trouver; autrement l'avarice l'induiroit à acheter des médicaments gastés, cariés, ou autrement corrompus, afin d'en avoir meilleur marché.

Sa boutique soit en lieu sain, qui ne soit exposée au vent, au soleil, ny à la fumée, et que nulle mauvaise odeur ne puisse infecter, afin qu'elle soit propre à placer et conserver diverses choses; car il y a certains médicaments qu'il faut préparer et conserver en lieux soubsterrains et d'autres en lieux plus aérés et eslevés.

Un jardin lui est aussi nécessaire afin qu'il y puisse trouver des herbes recentes desquelles on a ordinairement affaire des suc, et y eslever encore plusieurs plantes rares et estrangères; et y choisir un endroit exposé au soleil pour y seicher, blanchir et préparer tout ce que les medecins ordonnent d'estre appresté au soleil.

Il doit choisir des serviteurs bien entendus en son art, et bien versés à composer les médicaments; et fuir et mespriser les vagabonds, beuveurs, desbauches et adonnées à autres choses deshonnètes.

Qu'il soit vigilant et advisé à bien dispenser les médicaments composés et qu'il se donne bien garde de les faire à sa pharmacie, ou selon quelques dispensaires, non authentiques, mais qu'il se serve des plus approuvés, qu'il les monstre à quelque docte medecin après qu'ils seront dispensés afin qu'il voye et examine les ingrédients et rejette ceux qu'il jugera n'estre pas bons.

Qu'il n'accomplisse pas temerairement les ordonnances qu'il n'entend pas et n'use point de qui pro quo, sans l'avis du medecin, lequel il priera aussi d'assister à la confection des opiates, et autres compositions d'importance, avec quelque autre homme d'honneur et de sçavoir, afin qu'ils soient comme tesmoins de son industrie, et fidelité, la composition étant achevée, le medecin marquera dessus le vaisseau, l'an, le mois et le jour auquel elle est faite, et le Pharmacien la laissera fermenter par l'espace qui lui est prescrit avant que la debiter.

Or les médicaments qu'il doit préparer en presence du medecin, sont toutes les grandes confections, les electuaires, surtout les laxatifs, les opiates, les pilules. Entre les syrops, celui qui est fait de parte acida citri, le violat avec miel, celui d'endive composé de chicorée aussi composé, de fume-terre composé, le myrtinus composé de mentha major, de absinthio, de calamentho, de epithymo, de stœchade composé, de eupatorio, de hermodactylis et la mina aromatica. Des huiles, le melinum, mastichinum, nardinum etc.

Davantage le pharmacien ne doit point recevoir ny accomplir les ordonnances qui ne sont point signées du medecin, et n'ajouter ny diminuer à celles qu'il effectue, mais les faire purement et avec confiance comme le docteur les a ordonnées: et se donner bien garde d'augmenter la dose de quelque violent médicament, afin de faire croire que ces drogues sont meilleures que celles des autres.

Il doit faire ses syrops en temps convenable, et tirer ses eaux distillées a petit feu, et avec des vaisseaux de verre.

Il advisera aussi de ne garder trop longtemps les poudres des compositions, mais les fera tout recentemente

lorsqu'il en aura affaire. Il se gardera de donner des breuvages laxatifs à qui que ce soit, ou de vendre des choses veneneuses comme de l'arsenic, du mercure etc, sans le consentement de quelque docteur approuvé ou l'adveu du magistrat. Il ne vendra point aussi de narcotics soit simples ou composés aux indoctes empiriques, aux barbiers, basteleurs, moines, prestres, religieuses, juifs, et autres joueurs de passepasse sans pareille permission. Il ne donnera aussi aux vieilles, ou sage-femmes aucun médicament pour provoquer les mois des femmes, ou pour les faire avorter et tuer leur fruit, si ce n'est que quelque docteur les ait ordonnés. Enfin il ne fera rien à quoi l'induisse l'amour, la hayne, la crainte, ou la récompense. Il faut aussi qu'il ait le jugement de ne pas faire trop grande quantité de médicaments composés tout à la fois, tant pour éviter les fraix, que pour empêcher qu'ils ne se gâstent estant gardés trop longtemps. Il ne vendra point de cire ny de saffran falsifiés. Et decouvrira au medecin toutes ses compositions et drogues trop vieilles, et pour cest effect il visitoyera diligemment sa boutique tous les mois, afin de le nettoyer et repurger de tout ce qui s'y trouvera de corrompu, pourri, moisi, ou gasté en quelque sorte que ce soit: car comme nous avons dit ci-dessus, il doit avoir l'âme et la conscience si bonne, que de ne recercher point de faire son profit au péril de la santé et de la vie des pauvres malades et doit considerer que la légère perte qu'il fait en ces médicaments, luy causera quelque jour un beaucoup plus grand gain, alors qu'on aura cognu sa fidelité.

Qu'il ne persuade point aux malades de prendre les remedes autrement que le medecin les a ordonnés; comme font quelques presumptueux, qui pour paroistre bien entendus diront quelquefois que les remedes que le docteur aura prescrits sont trop benins et qu'il faut doubler la dose, ou qu'ils sont trop violens et qu'il la faut diminuer.

Il ne se meslera en façon que ce soit de la pratique, mais conduira ou fera conduire chez quelque expert medecin ceux qui auront eu recours à luy, pour mendier son avis et son assistance.

Il doit fuir comme la peste tous jeux de hasard, éviter les desbauchés et les avoir en horreur aussi bien que la paillardise: car le jeu lui feroit negliger son art et l'empêcherait d'y vaquer, l'ivrognerie luy pourroit faire faire des fautes irreparables, et les amours illicites l'induyroient peut estre à faire des philtres, des venins et autre choses abominables. Il faut donc, s'il est possible, qu'il soit marié, et qu'il vive modestement en sa maison avec sa femme.

La propriété rend aussi le pharmacien fort recommandable, si elle a pour compagne la piété, la douceur, la courtoisie, la promptitude, et la miséricorde envers les povres, car luy et tous les mortels se resouvienent que le Tout puissant regarde d'un œil de lynx, tout ce qui se fait ça bas, et qu'il peut donner de plus grandes récompenses à ceux qui font bien, que tous les plus riches et opulents de la terre.

ANALYSES

Annuaire des Eaux minérales. — *Stations climatiques et sanatoriums de la France et de l'Étranger.* — ÉDITION 1903, publiée sous la direction du Dr G. MORICE, Rédacteur en chef de la "Gazette des Eaux".

La nouvelle édition 1903 de l'*Annuaire des Eaux minérales* (47^e année) contient :

1° Une étude très complète et très précise sur la *Législation des Eaux minérales* en France, aux Colonies et à l'Étranger ; — 2° Les renseignements généraux sur le service et le fonctionnement administratif des Eaux minérales au Ministère de l'Intérieur, à Paris ; — 3° La liste du personnel chargé de ce service ; celle des membres du Comité consultatif d'hygiène, de la Commission des eaux minérales à l'Académie de médecine, etc. ; — 4° La liste des hôpitaux thermaux militaires ; — 5° Les listes des médecins des stations hydrominérales et climatiques de la France (listes par stations et liste d'ensemble par ordre alphabétique) ; — 6° La liste des membres de la Société d'hydrologie médicale de Paris et du Syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de la France ; — 7° Quelques indications sommaires sur l'œuvre des Voyages d'études médicales aux Eaux minérales ; — 8° La nomenclature générale des stations hydrominérales de la France et des colonies françaises ; — 9° Le mémento de leurs principales indications thérapeutiques ; — 10° La nomenclature des stations climatiques et sanatoriums de la France et des colonies françaises ; — 11° La liste des principaux établissements hydrothérapiques de Paris et des départements.

Voilà pour la partie française.

Pour l'étranger, et tout à fait à part, dans le but de faciliter les recherches, l'*Annuaire* passe successivement en revue : a) Les stations hydrominérales, avec toutes leurs subdivisions ; — b) Les stations climatiques et sanatoriums les plus connus. (Cette partie sera complétée au fur et à mesure des renseignements reçus.)

Enfin un index alphabétique de toutes les stations et une table méthodique des matières forment ce petit volume, dont les succès passés présagent le succès futur.

Prix du volume, 1 fr. 50 ; à la librairie MALOINE, 23-25, rue de l'École-de-Médecine, Paris ou aux Bureaux de la GAZETTE DES EAUX, 60, rue Mazarine, Paris (VI^e).

NOUVELLES

LE CONGRÈS DE GENÈVE

Le premier congrès international d'anatomie, qui s'est tenu à Genève du 6 au 10 août, a été l'occasion d'une superbe manifestation scientifique. Les cinq principales sociétés anatomiques : *Anatomical Society of Great Britain and Ireland*, *Anatomische Gesellschaft*, *Association des Anatomistes*, *Association of American Anatomists*, *Unione zoologica italiana*, avaient décidé de remplacer par cette assemblée commune leurs réunions annuelles. Aussi, tout ce que la science anatomique compte de noms illustres s'était donné rendez-vous dans la cité Suisse ; qu'il nous suffise de citer les noms de Bardeleben, Waldeyer, Frohriep,

pour l'Allemagne ; R. y Cajal, pour l'Espagne ; Romiti, Fusari, Valenti, Monticelli, Tricomi, pour l'Italie ; Symington, Addison, pour l'Angleterre ; Van der Stricht, pour la Belgique ; Bugnion, Eternod, Christiani, pour la Suisse... La France tenait, sans aucun doute, la place la plus importante dans ce milieu scientifique et toutes ses Facultés de Médecine et la plupart de ses Ecoles y étaient représentées : Lyon, par Renaut, Regaud, Ancel, Lesbire ; Montpellier, par Gilis, Rouvière ; Nancy, par Nicolas, Prenant ; Bordeaux, par Chaîne, Cavalié ; Paris, par Retterer, Branca, Jolly ; Lille, par Laguesse ; Toulouse, par Tourneux, Soulié... au total 300 congressistes environ.

Des communications scientifiques qui ont été discutées à ce congrès il est difficile, il serait fastidieux, d'en faire une analyse détaillée, et nous ne pouvons ici qu'indiquer quelques points qui ont spécialement retenu l'attention.

Tout d'abord, l'impression d'ensemble qui se dégage est la place de plus en plus grande prise par l'histologie et l'embryologie humaines et comparées, dans le domaine des sciences biologiques ; la technique de laboratoire, les instruments d'investigation sont en progrès manifeste et cela nous a valu des travaux de toute première importance. L'étude de la *cellule*, tant chez l'homme que dans les diverses espèces zoologiques, est poussée à l'extrême, et permet de comprendre dès maintenant, ou laisse entrevoir, des détails extrêmement intéressants de la physiologie cellulaire.

Dans cet ordre d'idées il faut signaler la très remarquable communication du professeur RENAULT, de Lyon (qui est un Tourangeau et qui d'ailleurs aime à le rappeler), sur les *cellules rhadiocrines du tissu conjonctif*. L'ensemble des communications et des démonstrations faites par les Lyonnais, élèves du Dr Renaut : RÉGAUD, DUBREUIL, POLICARD, MAURAS, PETITJEAN, FAYRE, BONNAMOUR... a fait une vive impression et démontré la haute valeur scientifique de l'enseignement donné dans cette faculté, en même que la justesse des idées biologiques qui y sont défendues. Nous signalerons tout particulièrement, par suite de l'intérêt pratique qu'elle présente, la note de BONNAMOUR, sur les *modifications des capsules surrénales dans quelques états physiologiques et pathologiques*.

Les études sur la cellule nerveuse sont poussées avec activité dans tous les laboratoires ; c'est la question à l'ordre du jour. Aussi la communication de A. DONAGGIO, de Naples, sur le *Reticulum neurofibrillaire de la cellule nerveuse chez les Vertébrés*, appuyée par des préparations microscopiques de toute beauté, a fait sensation ; l'auteur admet la présence d'un réseau neurofibrillaire dans les cellules nerveuses, réseau en communication avec les fibrilles des prolongements des cellules. Mais la discussion très vive qui a suivi, et à laquelle a pris part l'illustre RAMON Y CAJAL, a montré que nous ne possédons pas encore la solution complète du problème et que bien des points sont encore imprécis. Les notes présentées par le Dr KOHN, de Prague, sur le *système nerveux périphérique* ; par JOHN CAMERON, de Manchester, sur l'*histogénèse de la fibre nerveuse*, et par BARFURTH, de Rostock, sur la *régénération périphérique des nerfs* prouvent que dans toutes ces questions d'histologie du système nerveux, nous sommes en droit d'espérer connaître bientôt la vérité entière.

Le Dr JOLLY, du collège de France, est venu rendre compte de ses belles recherches sur la *formation des globules rouges des mammifères*, c'est là un point de la plus haute importance et qui rentre dans le domaine pratique de la médecine.

Si les travaux relatifs à l'anatomie morphologique ont été peu nombreux, du moins ils ont été la plupart de grand intérêt et discutés avec animation.

Les démonstrations du professeur FUSARI, de Turin, avec vues à projections, sur la *formation des villosités intestinales*, éclaire d'un jour tout nouveau cette question si discutée, de l'origine du méconium du fœtus et semble la résoudre de façon définitive.

Le professeur HAMMAR, d'Upsal, est venu démontrer que, contrairement à toutes les opinions classiques, la glande *thymus* s'accroît en poids et en volume, bien au delà de l'époque de la puberté jusqu'à l'âge de quarante ans. C'est là un fait tout nouveau et qui pourrait modifier certaines idées admises sur le rôle physiologique de cet organe.

Le professeur CHRISTIANI, de Genève, a montré de belles préparations relatives à la *greffe thyroïdienne*. Ses expériences, faites sur diverses espèces animales, font espérer que cette méthode pourra être utilisée dans les cas de myxoedème et dans les maladies occasionnées par les anomalies de la glande thyroïde. Ce point d'une haute importance pratique mérite d'être étudié avec détail.

L'ostéologie a trouvé des fidèles dans la personne du professeur VON BARDELEBEN, de Iéna, qui a expliqué le mode d'ossification du *maxillaire inférieur*, et du professeur KOLMANN, de Bâle, qui, s'appuyant sur certaines variations anatomiques, a donné une nouvelle théorie de la *formation vertébrale de l'occipital*.

La *formation des muscles polygastriques* a été étudiée par le professeur CHAINE, de Bordeaux ; tandis que ROUVIÈRE, de Montpellier, a apporté des vues inédites sur le *développement phylogénique des muscles du plancher de la bouche*.

Signalons la très séduisante classification que le professeur LESBRE, de Lyon, a proposé pour les *monstres mélomèles*. Il y a là une théorie très nouvelle, appuyée sur l'ostéologie des monstres, qui rend bien compte de l'enchaînement de certains faits tératologiques.

Deux propositions d'un intérêt général ont été présentées, l'une par le professeur PRENANT, de Nancy, l'autre par le professeur CHAINE, de Bordeaux. Le premier s'est plaint de la trop grande dispersion des documents anatomiques dans des revues en nombre trop considérable et d'ailleurs de valeur fort inégale ; il a demandé que le nombre de ces revues soit diminué et que leur spécialisation soit plus stricte ; il voudrait voir disparaître de la littérature scientifique toutes les non-valeurs et les études de seconde main qui encombrant les périodiques. Le second a émis un vœu tendant à la réforme générale de la nomenclature anatomique, notamment au point de vue myologique, de façon à la rendre applicable à tous les vertébrés.

L'École de Tours était représentée à cette assemblée scientifique. M. le professeur RENAUT, de Lyon, est un ancien élève de l'École de Tours, (il le rappelait lors des fêtes du centenaire de la Société Médicale d'Indre-et-Loire, en 1904) : par l'autorité qu'il a montrée en présidant la troisième séance du congrès, par l'à-propos de l'éloge qu'il fit du grand Hermann Fol, par l'esprit étincelant qu'il a semé dans son toast au banquet officiel, il a été certainement une des personnalités les plus brillantes de ce congrès.

M. le professeur LEDOUBLE était inscrit pour une communication sur le *Processus Retro-Mastoideus de Waldeyer*. Le congrès a montré une fois de plus en quelle particulière estime sont tenus, aussi en bien France que dans les universités étrangères, ses travaux sur les variations anatomiques et la force de ses doctrines biologiques.

Le Dr LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL, de Tours, a fait une

communication sur la *présence chez l'homme d'une arcade plantaire superficielle*, variation rare, mais d'une grande importance au point de vue de la morphologie générale. La discussion, à laquelle ont pris part les professeurs Romiti, de Pise, Tandler, de Vienne, etc., a prouvé tout l'intérêt qui s'attache à l'étude de ces variations anatomiques, dont la morphogénie si complexe commence à recevoir des explications satisfaisantes.

*
*
*

Les à-côtés du congrès mériteraient d'être décrits avec détails. La réception superbe que firent aux congressistes l'Etat et la Ville de Genève aura laissé dans la mémoire de tous le souvenir le plus heureux.

Mais l'hommage public rendu à la mémoire du grand naturaliste que fut Hermann Fol, ce Suisse né en France et Français de tradition, enlevé de façon si tragique à la Science, et la manifestation faite sur le monument de Michel Servet, le grand anatomiste brûlé à Genève par Calvin, prouvent bien que la Science sait honorer comme il convient ses gloires, qui, débarrassées, par le recul du temps, des contingences de milieu et des contrariétés de leurs époques, apparaissent plus pures et plus grandies au sommet des monuments de sciences et de progrès qu'elles ont contribué à établir.

Tel fut ce congrès de Genève, qui marquera une date dans l'histoire des sciences anatomiques. Que d'idées, que de faits, que de théories discutées en si peu de temps, et qui, étudiés plus à fond par tous ceux qui les ont recueillis, vont, sans aucun doute, sortir du domaine théorique, s'échapper des laboratoires clos, et entrer dans le domaine pratique, pour le plus grand bien de l'humanité.

XV^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE Lisbonne, — Avril, 1906

SECTION DE STOMATOLOGIE

Lisbonne, date du timbre poste

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Le prochain congrès international de médecine aura lieu à Lisbonne au mois d'avril 1906 — et une section de Stomatologie indépendante y est réservée aux seuls médecins, aux seuls dentistes docteurs en médecine.

Pour la première fois notre spécialité aura donc sa place égale marquée à côté des autres spécialités médicales et chirurgicales dans un congrès international de médecine.

Le congrès de Paris 1900 eut une section de Stomatologie, mais ouverte aux dentistes non médecins, ce qui en dénatura le caractère.

Le congrès de Madrid 1903 eut une section d'odontologie et de stomatologie, mal définie, où dentistes médecins, et non médecins se trouvèrent encore confondus.

Un progrès incontestable et, nous espérons, définitif sera donc réalisé par le congrès de Lisbonne et nous espérons que les stomatologistes du monde entier saisiront l'occasion qui leur est offerte d'affirmer leurs idées, la valeur scientifique et le caractère médical de leur spécialité.

Nous venons donc faire appel aux concours de nos confrères, et nous les invitons à se faire inscrire en grand nombre et le plus tôt possible dans la section qui leur est réservée.

La section de Stomatologie recevra toutes les communications scientifiques relatives aux affections des dents et de la bouche, à la technique, à la thérapeutique, aux opérations, aux appareils de prothèse dentaire et buccale, etc., etc.

Plusieurs de nos confrères étrangers ont déjà accepté de faire des rapports sur un certain nombre de questions spéciales proposées par le comité d'organisation.

La liste de ces questions avec le nom des rapporteurs a déjà paru ou paraîtra dans les bulletins du congrès qui seront envoyés à tout membre adhérent.

Les adhésions et communications doivent être adressées à M. Miguel Bombarda, le secrétaire général du congrès, avant le 1^{er} janvier 1906, celui-ci se chargera de leur transmission à la section de stomatologie.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Confrère, avec nos remerciements anticipés, l'expression de nos sentiments les plus hautement distingués.

Alfredo Martins; Alfredo Nunes Bomfim; A. Costa Rodrigues; A. Mendonça Boavida; A. Cerqueira Magro; J. Corte Real; Jeronymo Moreira; Herculano Carvalho; Hermenegildo Barros; José Lopes da Silva; Sebastião R. Chaves; Manoel Caroça.

Adresse: Miguel Bombarda, secrétaire général, Hôpital de Rilhafolles, Lisbonne.

COMITÉ SPÉCIAL FRANÇAIS DE PROPAGANDE POUR LA SOUS-SECTION DE STOMATOLOGIE

Congrès de Lisbonne (Mai 1906)

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE

Le Congrès International de Médecine de Lisbonne, qui aura lieu au mois de Mai 1906, présente un fait nouveau dans les annales des Congrès Internationaux; c'est-à-dire, l'existence d'une Section de Stomatologie indépendante, où ne seront admis que nos confrères, pourvus du diplôme de Docteur en Médecine.

La décision ferme du Comité de Lisbonne, en donnant toute satisfaction à nos revendications, affirme les progrès de l'idée Stomatologique.

Elle nous crée le devoir de prendre part aux travaux du Congrès et d'assurer le succès de la section de Stomatologie, dont la création consacre notre spécialité et lui assigne définitivement le même rang qu'aux autres spécialités médicales et chirurgicales.

C'est à nous qu'il appartient de figurer parmi les premiers dans ce futur congrès.

Si l'idée stomatologique a fait son chemin et si la stomatologie a conquis son droit de cité partout, nous ne devons pas oublier que c'est en France qu'elle est née, et de notre pays qu'elle a pris son essor.

Ce n'est pas au moment du triomphe que nous pourrions songer à abandonner les idées pour lesquelles nous avons combattu.

Nous venons donc vous demander instamment de répondre, par votre acceptation, à l'appel de nos confrères de Lisbonne qui nous invitent, dans des termes si pressants, à prendre part aux travaux de la Section de Stomatologie.

Liste des membres du Comité Français de propagande

Les Docteurs :

Amoêdo, Paris; Bacque, Limoges (Haute-Vienne); Béliard, Secrétaire-Adjoint de la Société de Stomatologie (Paris); Bouvet, Dentiste des hôpitaux; Bouyer, Angoulême (Charente); Capdepon, Dentiste des Hôpitaux, Vice-Président de la Société de Stomatologie; Chemin, Président de la Société de Stomatologie de Toulouse (Haute-Garonne); Chompret, Dentiste des hôpitaux (Paris); Courchet, Cannes (Alpes-Maritimes); Cruet, Rédacteur en chef de la Revue de Stomatologie (Paris), ancien président de la Société de Stomatologie; Duchain, Bourges (Cher); Faré, Tours (Indre-et-Loire); Ferrier (Jules), Président de la Société de Stomatologie, Dentiste des Hôpitaux (Paris); Fleury, Professeur de matière médicale. Ecole de médecine de Rennes (Ille-et-Vilaine); Gaillard, Dentiste des hôpitaux, ancien Président de la Société de Stomatologie (Paris); Galippe, Membre de l'Académie de médecine, Dentiste des hôpitaux (Paris); Gilles, Nancy (Meurthe-et-Moselle); Gillet, Lille (Nord); Gire, Secrétaire de la Revue de Stomatologie de Paris; Guérard, Tours (Indre-et-Loire); Hugenschmidt, Paris; Mainguy, Nantes (Loire-Inférieure); Marais, Caen (Calvados); Maurel, Professeur à la Faculté de Médecine, Toulouse (Haute-Garonne); Martin (Claude), Lyon (Rhône); Nux, Toulouse (Haute-Garonne); Nuyts, Roubaix (Nord); Petit, Angers (Maine-et-Loire); Piétkiévictz, Dentiste des hôpitaux, ancien Président de la section de Stomatologie (Congrès International de Paris 1900); Queudot, Directeur de l'Ecole Odontotechnique de Paris; Rédier, Professeur honoraire à la Faculté libre de Lille (Nord); Robin, Dentiste des hôpitaux, Secrétaire général de la Stomatologie (Paris); Rodier, Président de la Société médicale des Dentistes des hôpitaux (Paris); Rosenthal, Professeur chargé du cours de Stomatologie à la Faculté de Nancy (Meurthe-et-Moselle); Sondaz, Orléans (Loiret); Tellier (Camille), Lyon (Rhône); Tellier (Jules), Lyon (Rhône); Vallette, Caen (Calvados).

Les adhésions peuvent être adressées dès maintenant au Secrétaire Général du Comité, le Dr Béliard rue Rochechouart N° 40 à Paris (cotisation: 25 fr.) ou directement au Secrétaire Général du Congrès International de Lisbonne, le Dr Bombarda (Hôpital de Rilhafolles, à Lisbonne, en un mandat international de 25 fr.)

Faire parvenir le titre des communications avant le mois de Janvier, si possible, à Monsieur le Docteur Bombarda ou au Secrétaire Général du Comité spécial Français de propagande qui se chargera de le transmettre à Lisbonne.

CONGRÈS

SUR L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le **Docteur YSAMBERT**, 97, rue de l'Alma, serait très reconnaissant aux confrères de Tours et du département d'Indre-et-Loire qui voudraient bien lui communiquer, en vue du prochain Congrès sur l'Exercice illégal de la Médecine (Paris-Avril 1906), toutes les observations qu'ils connaissent concernant les rebouteurs, masseurs, magnétiseurs, sorciers, herboristes, bandagistes, somnambules, etc... etc... qui exercent illégalement la médecine à Tours et dans le département, ainsi que les jugements prononcés depuis quelques années contre quelques-uns de ces empiriques.

UN INSTITUT DE GYMNASTIQUE ET DE MASSAGE

SUÉDOIS A LA BAULE (Loire-Inférieure)

Le docteur E. Joûon, de Nantes, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique des maladies chirurgicales des enfants à la Faculté de Paris, a établi à la Baule, sur les conseils de son maître, le professeur Kirmisson, un institut pour le traitement, par le massage et la gymnastique, des maladies de l'appareil locomoteur et de la *scoliose* en particulier.

Le traitement est exécuté par une gymnaste suédoise diplômée de l'Institut central et royal de Stockholm ; ce traitement est surveillé par le docteur E. Joûon avec le plus grand soin.

L'établissement sera ouvert du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre. On n'y reçoit pas de pensionnaires.

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. Prière de lui écrire directement.

Migraine

La migraine sera guérie par l'absorption QUOTIDIENNE ET PROLONGÉE PENDANT TROIS MOIS, de une **DRAGÉE GELINEAU** matin et soir au milieu des repas.

ENFANTS ELIXIR VITAL QUENTIN

Pâles

Chétifs

Malingres

Tonique et Dépuratif

Il remplace l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Le **D^r François HOUSSAY** (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à l'exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Tours, imp. Tourangelles.

Chaque fois qu'on voudra provoquer un **sommeil bienfaisant et réparateur**, dans tous les cas où il y a **insomnie**, pour combattre l'**hystérie**, le **nervosisme**, les **névralgies**, pour calmer le **délire**, l'**agitation nerveuse** des enfants, on trouvera dans le

SIROP GELINEAU

un remède héroïque et souverain